

# QUESTIONS A PHILIPPE MADEC

## A propos de l'éco-quartier « Cœur de Ville »

*Pour le JOURNAL VIVACITE, hiver 2007, de MONTLOUIS-SUR-LOIRE à propos de l'éco-quartier VUD2 (Villa Urbaine Durable 2)*

**Vivacité : Philippe MADEC, vous êtes architecte et allez travailler sur la réalisation du projet Cœur de Ville. Pouvez-vous vous décrire à nos lecteurs afin de préciser votre parcours, vos réalisations ?**

Avec Lionel Blancard de Léry et Renaud Broissand, nous avons été retenus pour la réalisation du projet *Cœur de Ville*. Quand un bourg devient une ville, change d'échelle, les enjeux urbains ne se posent pas qu'en périphérie ; tout développement urbain pose en contrecoup la question du centre. Accueillir une nouvelle population ne procède pas que du projet urbain et architectural, mais d'une conception politique de la cité. Nous sommes heureux de participer à ce moment historique qu'est le renforcement de l'attractivité du centre-ville par la réalisation d'un *Cœur de ville*.

Mon métier d'architecte-urbaniste, installé à Paris et Rennes, mon enseignement à Lyon et mes livres sont nourris d'un fort engagement en faveur d'un développement durable et équitable, issu d'un héritage familial (forte relation à la nature) et d'un apprentissage du développement durable dès 91, quand j'enseignai le paysage à l'Université d'Harvard. Le métier d'urbaniste m'a donné à œuvrer pour les métropoles (Paris, Montréal, Rome), les bourgs (Plourin-Lès-Morlaix, Bailly-Armonvilliers ou Rocamadour), les communes de la taille de Montlouis-sur-Loire (Saint-Pol-de-Léon, Pacé ou Dinan). Certains projets se déploient depuis 91 à Plourin-Lès-Morlaix ou 96 à Pacé. Si les outils diffèrent selon les contextes, c'est toujours avec un même souci du dialogue, des usages, de la vie quotidienne et de l'environnement.

**Vivacité : Comment ressentez-vous la ville de Montlouis-sur-Loire ?**

Les premiers moments sont décisifs même s'ils ne livrent pas tout. Ce qui vient tout d'abord est plus humain que matériel. Une sorte de force ancienne née d'une activité humaine qui pérennise l'accord de l'homme et de son sol, le vin, et une pierre tendre et accueillante. Je ressens aussi la culture vivante et l'ouverture au monde, la musique accompagnant le tout, et perçois une vraie envie de projet pour le centre, projet d'aujourd'hui pour une cité et un territoire ensemble de longue date.

**Vivacité : Vous avez travaillé sur de nombreuses réalisations et par conséquent beaucoup étudié la ville. Pour vous, une ville est-elle toujours différente ? Particulière ? Et si oui, quelles pourraient être les particularités de notre cité ?**

Les villes diffèrent toutes. Les gens, climats, géographies, histoires et cultures changent d'un lieu à l'autre. La relation à la Loire prédomine ici, l'étirement de Montlouis vraiment sur Loire, de tout son long. Puis l'installation du centre, pas au centre, juste au bord du plateau, quand l'espace bascule vers le Nord. Vient l'exiguïté de cet espace intime, proprement

montlouisien, encore rétréci par l'envahissement automobile. Puis le mur, l'enclos qui lie le jardin et la rue. Et une lumière douce, pourtant blanche. Les parcelles étroites et profondes aussi, les hameaux linéaires dans la vigne.

**Vivacité : *Pouvez-vous nous esquisser votre vision du Cœur de Ville ?***

Pour qu'un projet de centre-ville soit un bon projet, il ne suffit pas qu'il soit approprié, pertinent. Il doit être approprié par ceux qui vont le vivre. Le projet urbain est un projet de vie avant de devenir une forme ; il naît de l'écoute, du dialogue et de propositions mises en débat, jusqu'à l'accord. Il vient ainsi des ententes antérieures à notre venue, de celles en cours et à venir. La croissance d'une commune nécessite d'ouvrir au centre des lieux publics capables d'accueillir pratiquement et symboliquement la nouvelle communauté. La nouvelle place du centre, à la bonne échelle, possède son futur lieu : la cour de l'école quand celle-ci aura gagné son autre destination. Il manquera un lieu. Un jardin public. Nous le proposons.

**Vivacité : *Le 8 mars 2006, vous êtes intervenu devant le Conseil Economique et Social sur le thème : « Contribution à une approche plus culturelle de l'énergie et du développement durable ». Ces problématiques posent la question de savoir quelle société pour demain. Spécialiste de la ville, avez-vous une idée sur cette ville de l'avenir ?***

L'humanité tout entière, Montlouisiens compris, fait face à une double condition : le dérèglement climatique global et la crise de l'énergie. Tout projet d'aujourd'hui doit tenir compte de cette situation, sans quoi il est obsolète avant même d'exister. Pour y répondre, la ville de demain sera une ville de la proximité, où ses habitants trouveront au quotidien, à portée de mains, ce dont ils ont besoin pour vivre décemment. La ville de demain aura à être une ville de l'équité, où par la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle, les ségrégations seront mises à mal. Ce sera une ville économe de son sol, moins étendue. Une ville qui, bien que plus dense, préservera les éléments de nature, où l'importance du végétal répondra à l'importance du bâti.

**Vivacité : *La démarche entreprise pour le Cœur de ville à Montlouis répond-elle aux exigences d'une société plus responsable notamment en matière d'énergie et de développement durable ?***

La volonté municipale de solliciter le label « Villa Urbaine Durable », décerné par le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, puis son obtention indiquent très clairement qu'avant même notre venue, la démarche entreprise y répondait. Le PADD de la commune l'annonçait. Notre équipe a été formée en ce sens. Elle comporte outre un paysagiste : Eric François, un conseil en environnement et développement durable de référence en France : Tribu et un bureau d'études techniques. Nous poursuivons la démarche déjà engagée par des dispositifs efficaces : développement des voies piétons/cycles, programme mixte : commerce, équipements social et culturel et différentes typologies de logements, réduction des surfaces imperméables, gestion alternative des eaux de pluie, plantation abondante, orientation adéquate du bâti pour tirer profit des apports solaires gratuits, conception d'architecture de haute qualité environnementale et économe en énergie, etc., mais aussi des manières durables : le dialogue, le respect du lieu et de sa culture, la mise en œuvre de filières locales, etc.